

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Demande de permis de feu

Comment procéder à l'émission de votre permis?		NOTES IMPORTANTES
Déposer, 3 jours avant la date prévue de votre feu, les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formulaire complété, signé et daté</li> <li>■ Procuration du propriétaire (lorsqu'applicable)</li> <li>■ Autorisation du comité de gestion (pour un emplacement en copropriété)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le permis est gratuit</li> <li>■ Il est interdit de faire ou maintenir un feu de feuilles ou d'herbe ou de faire ou maintenir un feu de débris de matériaux de construction</li> </ul>
Délai d'analyse du dossier suivant la date de réception du formulaire		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jusqu'à 3 jours</li> </ul>		<b>NOTES LÉGALES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation d'effectuer votre feu. Vous devez posséder votre permis avant de l'entamer. Dans le cas contraire, vous vous trouverez en infraction.</li> <li>* Les informations contenues dans ce document sont à titre d'information et ne constituent pas une liste exhaustive. Il demeure de votre responsabilité de vous référer aux textes officiels des règlements (510-2016 et 447-2012), ainsi qu'à toutes autres normes ou lois applicables.</li> </ul>
Où envoyer votre demande?		
Par courriel <a href="mailto:serviceincendie@ville.pontrouge.qc.ca">serviceincendie@ville.pontrouge.qc.ca</a>	Par la poste ou en personne Ville de Pont-Rouge Service de la sécurité publique 189, rue Dupont Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4	

#### SECTION 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (si organisme, inscrire le nom du responsable)

Nom, prénom :		
Adresse complète :		
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :
Date de naissance :		
Personne présente durant le feu (âgée de 18 ans ou plus)	Nom, prénom :	

#### SECTION 2 – LIEU PROJÉTÉ DU FEU

Adresse complète :		
Date du feu :	Heure début (min. 8h) :	Heure fin (max. 18h) :
Dimensions du feu projeté :	Hauteur :	Diamètre :

#### SECTION 3 – TYPE DE FEU

Déboisement dans une zone urbaine
  Déboisement dans une zone non urbaine
  Fête populaire

#### SECTION 4 – MESURES DE SÉCURITÉ PRÉVUES

Extincteur
  Boyau du jardin
  Sable
  Autre?

#### SECTION 5 – CROQUIS (pour la complétion du formulaire en ligne, joindre un croquis numérisé à ce formulaire)

*Tout feu doit être localisé à une distance minimale de 6 mètres de tout bâtiment ou boisé ou de toute matière combustible*

#### SECTION 6 – SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature (la signature électronique est valable dans le cas d'un envoi par courriel)	Date
---	------